REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981

2e CIRCONSCRIPTION



Parti socialiste

Jean-Pascal CARLOTTI

35 ans

Marié à une Niçoise

Avocat au Barreau de Nice depuis 1969

Membre du Conseil de l'Ordre

SUPPLÉANT :

Jacques DOREL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 10 mai 1981, la majorité des Français a ouvert la voie d'une immense espérance en portant François MITTERAND à la présidence de la République.

Les élections législatives des 14 et 21 juin prochains doivent permettre aux Français, en assurant la victoire socialiste, de donner au Président de la République la majorité dont il a besoin pour mettre en œuvre toutes les réformes, tous les changements, toutes les mutations nécessaires : c'est dire l'importance capitale que revêt cette consultation.

Combattre résolument le chômage, assurer la relance économique, donner aux Françaises et aux Français le temps de vivre, développer et renforcer la solidarité nationale, garantir à chacun et à chacune la possibilité de vivre, travailler et décider « au pays », là où se trouvent parents et amis, usages, culture : telle est la volonté du Parti Socialiste. C'est aussi la mienne pleinement.

Certaines actions prioritaires doivent être menées et poursuivies dans le domaine social et économique, notamment en faveur des personnes âgées qui viennent de voir leur seuil minimum de ressources porté à 1.700 F par mois par le Gouvernement présidé par Pierre MAUROY ; en faveur des jeunes, victimes « privilégiées » du chômage ; des familles trop lourdement frappées par une fiscalité inadaptée ; en faveur enfin de nos concitoyens rapatriés, afin que 20 ans après le drame qu'ils ont vécu, l'ensemble des problèmes auxquels ils sont souvent confrontés, tels que l'indemnisation et les retraites soient rapidement et définitivement réglés ; en faveur des artisans, petits commerçants, P.M.E. et P.M.I. qui constituent un tissu socio-économique irremplaçable et contribuent grandement à la richesse nationale.

Il est en effet urgent et nécessaire de libérer la société qui est la nôtre de ses multiples carcans qui ont nom : l'argent, la recherche effrénée du profit, les inégalités criantes et aussi la crainte de l'avenir, le repli sur soi-même, l'égoïsme...

Oui, nous pouvons, nous devons bâtir ensemble cette société chaleureuse et harmonieuse. **Nous pouvons, nous devons bâtir ensemble une France plus juste.**

Soyez-en assurés, nous ferons ainsi une France plus forte : il faut, en effet, pour notre pays retrouver au plan international sa vraie place, c'est-à-dire la première.

Nous ne saurions nous contenter de voir la France figurer «dans le peloton de tête des puissances moyennes», pour reprendre l'expression malheureuse de l'ancien Président de la République.

Une aussi modeste ambition est la marque de l'abandon.

Nous voulons nous employer à rendre à la France, au plan international, son rôle historique de pionnier et de défenseur des libertés et de la démocratie.

Nous voulons restaurer la dignité et l'indépendance nationales, ce qui, bien évidemment, est absolument incompatible avec une diplomatie étroitement liée au cours du baril de pétrole...

Telle est l'œuvre exaltante à laquelle, au plan national, avec votre appui, j'entends m'associer.

Mais, ces élections législatives comportent au surplus, sur le plan local, un enjeu de taille : elles vous donnent, elles nous donnent l'occasion d'en finir avec un système nocif, archaïque, totalement à l'opposé de la démocratie qui a pour nom le « Médecinisme ».

En effet, M. Jacques Médecin, député sortant, est non seulement solidaire de la catastrophique gestion de l'ex-majorité — qu'il a constamment soutenue, malgré des méandres et revirements qui témoignent suffisamment de la solidité de ses convictions — mais représente le type le plus achevé de féodal exerçant sur une ville et une population, avec son clan, un pouvoir en fait sans partage.

Au fil des années, des décennies, s'est tissé un réseau de clients, d'obligés, d'amis, qui enserre NICE de toutes parts, détient au nom, pour le compte et dans l'intérêt de M. Médecin tout le pouvoir, partout et fait que l'on ressent dans notre ville si belle, une impression d'étouffement.

Certes, il est possible à M. Médecin, à son clan et à ses clients de se rassembler dans la liesse, de se congratuler et de le fêter mutuellement à l'occasion des 20 années de vie publique du Maître : je ne crois pas que de telles manifestations soient de nature à faire oublier aux Niçoises et aux Niçois les carences, les échecs et les tumultes de ces 20 années de mandat. Je suis même persuadé du contraire.

Très très nombreux, en effet, sont aujourd'hui celles et ceux qui n'admettent plus, n'acceptent plus, ne supportent plus l'insolente formule « Nice-Médecin », qui tend à assimiler une ville entière et sa population à un seul homme et voudrait légitimer au profit de celui-ci une sorte de droit seigneurial.

Non, ni les efforts désespérés du clan déjà aux abois, ni la mine faussement assurée du Maître, ni l'aide d'une presse locale à la complaisance illimitée, ne suffiront à tromper plus longtemps les Niçoises et les Niçois : « Nice-Médecin », l'insolent petit slogan fera bientôt partie, n'en doutez pas, des choses du passé.

- Appui de l'action du Président de la République et combat pour le socialisme, c'est-à-dire pour la justice, la démocratie et la liberté.

- Lutte résolue contre le système médeciniste.

Telle est la double signification de ma candidature.

Je demande votre soutien massif, pour mener à bien l'une et l'autre de ces tâches.

Le candidat,
Jean-Pascal CARLOTTI.



Imp. Magnan - Nice